



## *Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Lettre circulaire  
**CR/340**

1 décembre 2011

### **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT**

**Objet:** Fermeture des bureaux de l'UIT/BR pendant les périodes de congé à Genève

#### **A l'attention du Directeur général**

Madame, Monsieur,

Le § 2 de la Règle de procédure relative à la recevabilité des fiches de notification énonce les dispositions concernant la réception des fiches de notification dans les bureaux de l'UIT/BR à Genève. Conformément à ces dispositions, le Bureau vous informe par la présente que l'UIT sera fermée pendant les périodes suivantes:

- du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013, inclus ;
- du vendredi 29 mars 2013 au lundi 1 avril 2013, inclus.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

François Rancy  
Directeur du Bureau des radiocommunications

#### **Distribution:**

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications